

**Dossier complet à retourner
au service Enfance avant le 15 juillet 2022**

permanences accueil ou par mail : serviceenfance@mairie-grigny69.fr

**DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION
2022-2023
PERISCOLAIRE ET RESTAURATION**

RESPONSABLE(S) DU OU DES ENFANT(S)

	Mère	Père
Nom d'usage		
Nom de naissance		
Prénom		
Adresse		
N°
Rue
CP/Ville
Tél. fixe		
Tél. Portable		
Mail (impératif)		

AUTRE(S) CONTACT(S) AUTORISÉ(S) (à venir chercher l'enfant et être prévenu en cas d'urgence)

Nom – Prénom	Tél : domicile – portable	Lien avec l'enfant
...../.....
...../.....
...../.....

REGIME ALLOCATAIRE

CAF MSA Autres

Numéro allocataire : Quotient familial : Nombre d'enfants :
Si aucun justificatif n'est présenté pour évaluer le quotient familial, le montant maximum sera appliqué.

PIECES COMPLEMENTAIRES A FOURNIR

Attestation d'assurance Justificatif de QF CAF

Pour les gardes alternées veuillez ajouter le jugement de divorce et le calendrier de garde pour chacun des parents.

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Allergies : avec Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sans PAI
joindre le PAI et/ou tout document utile

Autres contre-indications ou difficultés de santé :

L'enfant est à jour des ses vaccinations obligatoires :
DTPOLIO oui non Autre(s) :

Nom et téléphone du médecin traitant :

PORTAIL FAMILLE

La ville de Grigny met à disposition sur son site Internet un portail famille, la création d'un compte personnel, permet aux familles de visualiser les inscriptions, modifier les plannings, consulter et régler les factures...

- Pour la création d'un nouveau compte : https://portalssl.agoraplus.fr/grigny69/pck_home.home_view#/
En cas de difficulté contactez le service enfance : serviceenfance@mairie-grigny69.fr
ou au 04 72 49 52 25

J'autorise le service,

- à prendre des photos de mon ou mes enfant(s), des activités et les utiliser dans des supports de communication :
 oui non
- à utiliser mon adresse mail et/ou mon numéro de téléphone mobile pour être informé des actualités scolaires et périscolaires de la ville : oui non
- à utiliser mon adresse mail et/ou mon numéro de téléphone mobile pour être informé des actualités de la ville : oui non
- J'autorise mon ou mes enfant(s) de plus de 6 ans scolarisé(s) en école élémentaire à rentrer seul au domicile :
 oui non

J'atteste l'exactitude des renseignements indiqués et m'engage à signaler tout changement de situation.

J'ai pris connaissance et j'accepte le règlement intérieur périscolaire/restauration (disponible sur le site de la ville, le Portail famille ou auprès du service enfance).

Fait à _____, le _____

Signature obligatoire des responsables légaux :

écoles maternelles

	Lundi périscolaire	Mardi périscolaire	Mercredi extra scolaire	Judi périscolaire	Vendredi périscolaire	VACANCES extra scolaire
7h30 8h15	Accueil matin	Accueil matin		Accueil matin	Accueil matin	
11h45 13h45	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Centre Social & Culturel 7h30 / 18h	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Centre Social & Culturel 7h30 / 18h
16h30 18h	Ateliers du soir - Temps libre animé - Parcours "PARI"	Ateliers du soir - Temps libre animé - Parcours "PARI"		Ateliers du soir - Temps libre animé - Parcours "PARI"	Ateliers du soir - Temps libre animé - Parcours "PARI"	

écoles élémentaires

	Lundi périscolaire	Mardi périscolaire	Mercredi extra scolaire	Judi périscolaire	Vendredi périscolaire	VACANCES extra scolaire
7h30 8h15	Accueil matin	Accueil matin		Accueil matin	Accueil matin	
12h 14h*	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Centre Social & Culturel 7h30 / 18h	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Centre Social & Culturel 7h30 / 18h
16h30 18h	Ateliers du soir - Temps libre animé - étude - Parcours "PARI"	Ateliers du soir - Temps libre animé - étude - Parcours "PARI"		Ateliers du soir - Temps libre animé - étude - Parcours "PARI"	Ateliers du soir - Temps libre animé - étude - Parcours "PARI"	

*Irène Joliot Curie 11h50 / 13h50

Le Portail famille

SIMPLIFICATION ET SOUPLESSE

L'utilisation du portail Famille sera simplifiée afin de permettre d'annuler et/ou d'ajouter des réservations et, pour les familles qui le souhaitent, la possibilité de paiement par prélèvement automatique.

ACCUEILS PERISCOLAIRES (matins & soirs) et RESTAURATION SCOLAIRE

Les réservations sont modifiables, sans incidence sur la facture, 3 jours avant la date à modifier (ex. pour réserver un jeudi, faire la demande lundi) en ligne ou au service Enfance par courriel : serviceenfance@mairie-grigny69.fr

EN LIGNE, VOUS POUVEZ :

- consulter vos factures
- assurer la gestion informatisée et sécurisée des paiements par CB 24h/24 et 7j/7
- consulter, réserver et/ou annuler vos réservations à la restauration scolaire
- consulter, réserver et/ou annuler le périscolaire du matin et du soir.

Toute modification pendant les 3 jours qui précèdent est possible mais ne peut se faire que par courriel au service Enfance. Toute annulation sera facturée (sauf certificat médical transmis avant la fin du mois) et tout ajout majoré.

Les tarifs

Réduction de 20 % par enfant appliquée à partir du 2ème enfant (sauf dépannage) : **uniquement sur les accueils périscolaires**

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (MATIN ET SOIR)

Quotient familial	Accueil matin	Dépannage accueil matin	Temps libre animé 16h30 - 17h15	Temps libre animé Dépannage	Atelier 16h30 - 18h	Atelier Dépannage
< 489	0,35 €		0,40 €		0,70 €	
490 - 599	0,45 €		0,50 €		0,90 €	
600 - 799	0,55 €	1,00 €	0,60 €	2,00 €	1,10 €	3,00 €
800 - 999	0,65 €		0,70 €		1,30 €	
> 1000	0,75 €		0,80 €		1,50 €	

RESTAURATION SCOLAIRE

Quotient familial	tarif du repas facturé aux familles (cout réel : 14,16 €)
< 489	2,05 € (reste à charge pour la Ville : 12,11 €)
490 - 599	3,05 € (reste à charge pour la Ville : 11,11 €)
600 - 799	4,05 € (reste à charge pour la Ville : 10,11 €)
800 - 999	4,75 € (reste à charge pour la Ville : 9,41 €)
> 1000	5,05 € (reste à charge pour la Ville : 9,11 €)
Extérieurs et dépannage	5,95 € (reste à charge pour la Ville : 8,21 €)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom	Prénom(s).....
Date de naissance ... / ... /...	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F

École :	<input type="checkbox"/> Louis Pasteur	<input type="checkbox"/> Joliot Curie élémentaire	<input type="checkbox"/> Roger Tissot
	<input type="checkbox"/> Paul Gauguin	<input type="checkbox"/> Marie Curie maternelle	<input type="checkbox"/> Simone Veil

RÉSERVATIONS

ACCUEIL DU MATIN	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Accueil échelonné 7h30 – 8h15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

RESTAURATION SCOLAIRE	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Régime alimentaire <input type="checkbox"/> standard <input type="checkbox"/> sans viande <input type="checkbox"/> sans porc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ACCUEIL DU SOIR	lundi	mardi	jeudi	vendredi
temps 1 : 16h30 / 17h15 <i>départ échelonné possible entre 17h et 17h15</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
temps 2 : 16h30 / 18h <i>départ échelonné possible entre 17h45 et 18h</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

DETAIL DES ACCUEILS

L'Étude (accueil du soir uniquement)

Des études sur le temps périscolaire du soir sont proposées afin d'accompagner les enfants dans la réalisation des révisions données par les enseignants. Ces dernières sont encadrées par des enseignants volontaires et/ou des agents municipaux dans les salles de classe mais il ne s'agit pas de cours individuels ni d'action de soutien scolaire.

Le Temps Libre Animé (pause méridienne et accueil du soir)

Ce temps est basé sur l'envie et les besoins des enfants.

Des espaces diversifiés sont proposés aux enfants et ils ont la possibilité de tourner à leur convenance : jeux sportifs, coin lecture, jeux de plateaux, jeux de construction, jeux symboliques... .

Les Parcours (pause méridienne et accueil du soir)

Dans le cadre de son Parcours d'Accompagnement de Réussite et d'Initiatives "PARI", la ville de Grigny a déterminé 3 parcours thématiques qui seront proposés chaque trimestre aux enfants par les agents d'animation et des intervenants extérieurs :

PARI « sport & santé »

Déterminant majeur de santé, l'activité physique sera au cœur de ce parcours, au même titre que l'éducation à une alimentation saine et équilibrée. Les projets d'animation concerneront aussi l'estime de soi, la découverte du corps humain, la gestion de émotions, le sommeil, les écrans...

PARI « culture »

Projets spécifiques portant sur les arts, le patrimoine ou la culture scientifique, les arts plastiques, arts visuels, théâtre...

PARI « citoyen »

Ce parcours concernera l'éducation aux médias, à l'information, à l'environnement et au développement durable. La lutte contre les discriminations et la transmission des valeurs républicaines seront aussi abordés à travers des ateliers d'expression, projets d'intérêt général, projets communs élémentaires/maternelles ou projets intergénérationnels.

Parents, si vous souhaitez faire partager aux enfants, vos passions, votre métier... vous pouvez contacter le service Enfance !

**Thématiques à privilégier
l'accueil du soir
(2 choix minimum)**

études temps libre animé parcours PARI

le programme d'animation du trimestre sera communiqué à la rentrée

► DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

Nom, prénom, adresse du débiteur

Désignation de l'établissement teneur du compte à débiter

Compte à débiter

CODES		N° du compte	Clé RIB
Etablissement	Guichet		

Nom et adresse du créancier

Mairie de Grigny
3 avenue Jean Estragnat
69520 GRIGNY

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès du créancier ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n 80 du 1/4/89 de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Date et signature:

► AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° national d'émetteur :
A06904

Nom, prénom, adresse du débiteur

Nom et adresse du créancier

Mairie de Grigny
3 avenue Jean Estragnat
69520 GRIGNY

Compte à débiter

CODES		N° du compte	Clé RIB
Établissement	Guichet		

Nom et adresse de votre banque ou CCP où se feront les prélèvements

Nom :

N° :

Rue :

.....

Code Postal :

Ville :

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB).